

27 mars 2017



Mobilisation ce 29 mars

Le Conseil des Femmes Francophones de Belgique se mobilise pour réaffirmer que l'avortement est un droit universel et inaliénable

« Maman si je veux, quand je veux, comme je veux ! » tel est le slogan de notre campagne de sensibilisation.



Parce que toutes les femmes ont le droit de disposer librement de leur corps et de vivre dans la dignité, dans le respect de leur intégrité physique et à l'abri des violences, le Conseil des Femmes demande un droit à l'IVG qui donne un accès à l'avortement sûr, médicalement encadré et non culpabilisant pour toutes les femmes qui le souhaitent.

" Notre corps nous appartient "

Le choix d'interrompre une grossesse concerne de nombreuses femmes au cours de leur vie. C'est à elles de prendre leur décision, sans pression sociale ou psychologique. Tant que l'avortement légal et médicalisé ne sera pas totalement légalisé de nombreuses femmes seront contraintes de se cacher ou de recourir à un avortement clandestin. Conséquences effrayantes : chaque année dans le monde, plus de 7 millions de femmes souffrent de séquelles graves et plus de 40.000 femmes en meurent laissant des milliers d'enfants orphelins.

« Une branche de persil

Le symbole de la campagne est une branche de persil, plante utilisée dans de nombreux pays pour pratiquer des avortements clandestins. Elle symbolise notre mobilisation pour défendre le droit à l'avortement, à notre époque, où il est menacé partout – y compris chez nous – par les conservatismes religieux et politiques. De nos jours en Belgique, des propositions de lois pour donner un statut de personne vivante à un fœtus ou une reconnaissance paternelle anténatale menacent indirectement ce droit. Des voix religieuses radicales s'expriment de manière inacceptable, jusqu'à avoir en Belgique un chargé de cours invité à l'UCL (heureusement contesté par les autorités académiques) qui considère que l'avortement est plus grave que le viol des femmes, considèrent celles-ci comme des meurtrières, et l'Etat, parce qu'il rembourse des IVG, comme complice de ces « meurtres ».

L'intégrité psychique et physique des femmes est à nouveau, et de manière inacceptable, attaquée partout dans le monde, mais aussi ici en Belgique.

Il est plus que temps de tirer la sonnette d'alarme et de nous remobiliser pour que l'accès à l'IVG soit reconnu comme un droit à la santé et à l'autodétermination des femmes, et non comme un délit excusé, partiellement dépénalisé sous certaines conditions.

Mobilisation :

A Bruxelles :

A partir de 12h 30 Porte Louise

A 17h : devant la Gare centrale

A Louvain-la-Neuve :

A 8h, devant la Gare et auditoires

A 12h30, place de l'Université

Retrouvez-nous sur
le Web!

www.cffb.be

Rue du Méridien, 10
1210 Bruxelles
Téléphone : 02/229 38 21
E-mail : info@cffb.be